

Fédérer les compétences des personnels alsaciens des HLM

A l'initiative de l'Aéral (Association des organismes HLM d'Alsace), les 2.500 salariés des 32 bailleurs sociaux de la région ont été invités à une convention en marge du congrès national des HLM.



Environ mille personnes ont répondu à cette invitation. Alain Ramdani, le directeur de l'Aéral, a souligné que cette association qui gère plus de 104.000 logements, soit 13% des résidences principales avaient notamment permis de « fédérer les compétences disponibles dans les différents organismes » mais également d'aboutir à « la constitution d'un fichier partagé de la demande ce qui évite aux personnes à la recherche d'un logement social d'effectuer plusieurs démarches auprès d'organismes HLM différents ». Cette convention régionale a aussi permis « d'harmoniser la grille de vétusté qui est remplie quand un locataire quitte un logement, ce qui favorise l'équité de traitement ».

Des aides pour réhabiliter les logements anciens

Le président du Conseil général du Bas-Rhin Guy-Dominique Kennel et Isabelle Rougier, directrice de l'ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ont présenté une opération d'aide à la réhabilitation des logements anciens des propriétaires occupants. Grâce au Conseil général de Basse-Alsace, un ménage modeste percevra 2.700 euros auxquels s'ajouteront 1.600 euros versés par l'ANAH entre autres grâce au Fonds d'aide à la rénovation thermique. En fin de course, il devrait rester un tiers du montant de la facture totale des travaux de rénovation à régler par le ménage à faibles ressources. Une cinquantaine de dossiers ont déjà été financés et l'objectif consiste à parvenir à 250 rénovations par an. Guy-Dominique Kennel a également souligné le boom de la colocation chez les jeunes et l'indépendance du parc immobilier à la perte d'autonomie chez les « vieux » propriétaires occupants. Le tout, sur fond du congrès du mouvement HLM ou le secrétaire d'Etat au logement Benoît Apparu s'est fait huer lorsqu'il a appelé à un nouveau modèle économique afin de financer autrement les HLM. Le fait que le gouvernement ait décidé de ponctionner de 340 millions d'euros par an le mouvement n'a pas été étranger à cette bronca. Faudra-t-il repenser de fond en comble le modèle de l'habitat social ?

A.O.

Migrants : discours, perception, chiffres

Au-delà de la perception, des chiffres et des discours politiques sur la population d'origine étrangère, il y a des réalités. C'est autour de cet axe central qu'a réfléchi le 11^{ème} forum civique du Centre d'Etude et d'Action Sociales d'Alsace qui avait « les migrants » pour thème.

A l'instar de la 85^e édition des Semaines Sociales de France qui se tiendra les 26, 27 et 29 novembre au Parc Floral à Paris, le Centre d'Etude et d'Action Sociales d'Alsace avait inscrit les migrants à son programme de réflexion commune samedi dernier au FEC à Strasbourg.

Un sujet très actuel

« Le CEAS ne s'était jamais vraiment penché sur la question des migrants, des associations l'ont fait et il s'avère que c'est aujourd'hui une question centrale, entre ceux qui disent que la France n'a jamais été aussi accueillante et ceux qui dénoncent le manque d'humanité dans son traitement » a dit le président du CEAS Bernard Deck en ouverture. Après avoir présenté les Semaines Sociales, qui réunissent généralement près de 4 000 personnes, l'aumônier du CEAS Marc Feix est revenu sur l'actualité du thème des migrants. « La question est devenue très actuelle avec les dernières évolutions, d'autant plus actuelle, alors qu'on ne pouvait pas le prévoir il y a deux ans quand le thème a été choisi pour les Semaines sociales » a-t-il ajouté. C'est Murielle Maffessoli, directrice de l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV), qui a introduit le sujet en présentant la réalité alsacienne. « Quelle réalité, celle perçue par les concitoyens ou celle des chiffres ? » s'est-elle demandée d'entrée. « Le terme de migrants recouvre des situations très différentes les unes des autres, entre demandeurs d'asile et travailleurs saisonniers par exemple. Les données sont marquées par le statut administratif, selon l'entrée sur le territoire français. On parlera de primo-arrivants pour les personnes nées à l'étranger obtenant un titre de séjour et appelé à rester durablement. Cet angle administratif exclut donc les clandestins et les enfants de ces personnes » a-t-elle relevé. Elle-même descendante de migrants, Murielle Maffessoli a aussi livré quelques commentaires sur la situation française, constatant qu'il « y a un lien



FREDERIC MAIGROT/LA.M.I.

étroit avec la question économique, qu'on considère les migrants sous l'angle de l'utilitarisme, et que malgré les discours actuels, on a toujours choisi, avant on voulait des bras, maintenant des têtes ».

« Pas vraiment accueillants »

Le directrice de l'ORIV considère par ailleurs que les lois et dispositifs ne sont « pas vraiment accueillants » à l'heure actuelle, « qu'on crée des fractures, c'est-à-dire qu'on veut séparer les groupes » et qu'il y a une « violence symbolique forte » qui s'exprime quand on demande aux migrants de s'intégrer. A l'origine, les demandeurs d'asile avaient d'ailleurs le droit de travailler en France tout comme on leur donnait des cours de français, deux choses exclues aujourd'hui. Pour ce qui est des chiffres, la réalité alsacienne est souvent différente de celle de l'hexagone. Ainsi, il y a eu délivrance de 5 850

titres de séjour en 2008 dans la région (derniers chiffres disponibles) et 197 987 en France. Cela fait 3 % du total national pour l'Alsace alors que la région ne représente que 2 % de la population française. Dans les migrants, les flux les plus importants étaient constitués en 2009 par les regroupements familiaux, à hauteur de 43 %. Cela concerne surtout des conjoints de français, quasiment pas d'enfants et une population fortement diplômée de plus de 100 nationalités différentes. Le deuxième groupe le plus important, pour 25 %, est celui des étudiants étrangers, particulièrement bien représenté à Strasbourg et le troisième, les réfugiés et demandeurs d'asiles. Ces migrants pour raison humanitaire représentent 18% des flux en Alsace contre 9% en France. « La diversité d'aujourd'hui n'a rien à voir avec celle des années 1940, cela rend la cohabitation plus compliquée et il faut faire le pari d'une autre

société » a poursuivi Murielle Maffessoli en rappelant quelques éléments historiques au passage. Deux autres particularités caractérisent l'Alsace qui a accueilli « plus tardivement et plus massivement ». D'une part, l'importance des étrangers nés à l'étranger, qu'ils aient ou non acquis la nationalité française.

Singularité alsacienne

Ils sont 180 000, soit 10 % de la population, contre 7 % dans l'hexagone. D'autre part, la dissémination sur le territoire. Cette population est seulement à 60 % concentrée dans les trois villes principales, Colmar, Mulhouse et Strasbourg, et 30 à 35 % des communes alsaciennes sont concernées chaque année par des flux de migrants, « avec des réalités très disparates », ce qui fait aussi varier la perception de la part de la population. Enfin, selon les études de l'ORIV, l'importance de la population turque n'est que faiblement due à la proximité de l'Allemagne et surtout à la loi de l'offre et de la demande. « quand l'Alsace avait des besoins, il se trouve que c'était la population turque qui représentait l'offre la plus importante » a souligné la directrice de l'ORIV avant de conclure sur un autre défi à relever, celui du vieillissement de la population étrangère. Le forum du CEAS s'est poursuivi avec la constitution de quatre groupes chargés chacun d'approfondir une question. La Pastorale des Migrants a animé le groupe sur « l'accueil des réfugiés », le Foyer Notre-Dame, la Pastorale et l'ORIV celui portant sur « jeunes, discrimination, insertion », le CLAPEST a accompagné la réflexion sur les « étiquettes culturelles » et Migration Santé le groupe « santé, vieillesse, dépendance ». Après une restitution orientée vers la déconstruction des préjugés et des représentations, les professeurs Gilbert Vincent et Yannick Courtel, des facultés de théologie de l'Université de Strasbourg, ont tenu une table ronde sur le thème « hospitalité et conditions de liberté » pour conclure ce 11^{ème} forum.

Joël Hoffstetter

10 octobre 2010